



Le mot du maire

Bonjour à toutes et à tous,

Dans le cadre du recensement de la population 2026, la commune recherche des agents recenseurs. Il s'agit d'une mission rémunérée, avec une disponibilité demandée à raison d'une quinzaine de jours au mois de janvier.

Les personnes intéressées peuvent se rapprocher de la mairie.

En septembre, nous avons réceptionné la fin des travaux de sécurisation du clocher de l'église.

D'autre part les travaux d'émondages des arbres aux abords du lotissement ont été réalisés par une société spécialisée et en associations avec Broyage Leff Environnement.

L'objectif est de renforcer les arbres.

A noter le début de la première construction du lotissement

Le 06 octobre marquera la fin de la consultation des entreprises pour la rénovation de la salle des fêtes.

Le 08 novembre la municipalité organise une matinée de 9h30 à 12h30 pour enlever le mobilier de la salle des fêtes et le stocker dans le local bus. J'appelle les associations communales afin de réunir le plus grand nombre de bénévoles pour le bon déroulement de cette matinée qui sera conclue par un repas champêtre

Bien à vous,

Le Maire,
Thierry LE GONIDEC

A vos agendas pour le mois d'octobre 2025

- **Le jeudi 2 octobre à 18h30** : début de cours de pilâtes
- **Le dimanche 5 octobre à 15h30** : Match de foot : Le Faouët - Plouézec Goéland
- **Le mardi 7 octobre à 19h15** : reprise des cours de yin yoga

A noter également :

- **Le dimanche 2 novembre à 15h30** : Fête d'Halloween
- **Le dimanche 11 novembre** : cérémonie et repas du 11 novembre – pensez à réserver



L'objectif est de vous donner une synthèse des décisions prises lors du dernier conseil municipal (*cette rédaction ne vaut pas un procès-verbal*).

1- Révision du PLUi-H de Leff Armor Communauté

Les communes de Leff Armor Communauté doivent émettre un avis sur le projet du Plan Local d'Urbanisation Intercommunal et de l'Habitat (PLUI-h). Cette démarche a débuté en septembre 2022. Nous sommes dans la dernière ligne droite dans la définition de ce nouveau plan. Après l'avis de l'autorité environnementale, des avis des communes (objet de cette délibération), et des personnes publiques associées ainsi que du bilan de la concertation, ce nouveau Plan sera soumis à enquête publique : octobre/novembre 2025. L'objectif est une mise en application en janvier 2026.

Le conseil émet un avis favorable à l'unanimité.

2- Frais scolaires de Pontrieux

Le 6 août 2025, nous avons été informés du montant forfaitaire pour la participation aux frais scolaires de l'école publique qui s'élève à 530 euros par enfant.

→ Approbation à l'unanimité par le conseil

3 - Remplacement du défibrillateur

Le défibrillateur ayant dépassé largement la date de possibilité d'utilisation et ne fonctionnant plus.

Le conseil valide l'achat d'un nouveau défibrillateur pour un montant de 2 086,80 € TTC. (Hors raccordement électrique spécifique à mettre)

4 – Réforme statutaire du syndicat départemental de l'Energie des côtes d'Armor SDE22

Par délibération de son syndicat du 11 juillet 2025, le SDE22 a décidé de mettre en œuvre une réforme statutaire. Cette réforme a pour objectifs, d'améliorer et mettre à jour la rédaction des statuts au regard des évolutions législatives et réglementaires.

Le conseil valide cette réforme à l'unanimité.

5- Droit de préemption

Cette demande concerne les parcelles suivantes : A 825, A 810, A 808 et A 748 situées au 7 rue de l'Armor pour un total de 2 655 m² avec un prix de vente de 5 500 €. (Une partie en zone urbaine)

Le conseil municipal décide de ne pas faire valoir son droit de préemption.

6- Terrain communal

Un terrain est resté inexploité dans la zone de la salle des associations- pôle santé (au fond) et représente environ 570 m². La commune souhaite se mettre en situation de pouvoir lui donner un usage et donc la première étape est de réaliser le bornage afin de le distinguer de la voirie communale.

→ Vote à l'unanimité



7 – Questions diverses

a). Adhésion à la complémentaire santé

Pour les employés communaux : participation financière par agent et par mois de 25 euros brut. Vote à l'unanimité

b). Fête d'Halloween

Cette fête des enfants se déroulera Le 2 novembre à 15 h 30.

c). Repas des anciens le 11 novembre

Le repas est offert aux habitants ayant plus de 65 ans. La salle des fêtes étant en rénovation, le repas aura lieu au restaurant "La Vallée" à Pontrioux.

Inscriptions à la mairie jusqu'au 24/10. Les personnes de plus de 65 ans ne pouvant pas participer au repas recevront un panier garni livré à domicile.

Anciens combattants

L'Amicale organise la commémoration de l'armistice de la grande guerre 14/18, le mardi 11 novembre. Cérémonie habituelle.

- 11h15 : rassemblement devant la mairie.
 - 11h30 : départ du défilé.
 - Mise en place et début de cérémonie.
 - 11h50 : fin de cérémonie. Séance photo.
 - 12h10 : départ pour le banquet des Aînés au restaurant « la vallée » à Pontrioux.
- Traditionnelle Tombola de l'Amicale.

Le menu vous sera dévoilé dans la prochaine lettre mensuelle.

Cours de pilâtes

Je vous invite à découvrir un tout nouveau cours de pilâtes à Le Faouët !

✦ Rendez-vous tous les jeudis à compter du mois d'octobre dans la salle associative. ✦ Session de 10 cours : 2, 9, 16, 23, 30 Octobre - 6, 13, 20, 27 Novembre & 4 décembre de 18h30 à 19h30 😊

Possibilité de payer pour 10 cours (80 euros), 5 cours (40 euros) où bien à la séance (10 euros).

Pour tout renseignement 📩 jmaugenest@gmail.com
0767207429





La lettre mensuelle d'octobre n° 61

Cours de Yin Yoga

Il reste quelques places pour les cours de yin yoga !

Reprise des cours le mardi 7 octobre à la salle des associations du Faouët de 19h15 à 20h30. Yoga accessible à tout le monde, pensez juste à ramener un tapis, un petit coussin et un plaid.

Au plaisir de pratiquer avec vous !

Tarifs, réservation et infos : deborah.tariel@gmail.com / 0674503119"

le club de foot « Avenir du Leff »

L'Avenir du Leff a repris du service après leur préparation estivale physique (quelques matchs amicaux, sorties running, préparation tactique...) ⚽

Au programme 📅

-> Le Faouët - Ploezec Goéland 05/10 à 15h30

Malgré un mois de septembre difficile en termes de résultats, notre objectif est le maintien en D2. L'équipe c'est vu faite quelques recrues qui permettront d'être tout aussi compétitif que l'année précédente.

Elle remercie et compte sur ses supporters pour aller chercher ce maintien au plus vite.



Horaires - Services

Maison du Département

Pour un rendez-vous avec une assistante sociale contacter le 02 96 55 33 00

Cours de Yin Yoga

Mardi : 19h15 à la salle des associations Deborah Tariel
06 74 50 31 19

Ty Kaouët

Horaires ouvertures : Lundi à partir de 17h30.
Mardi Mercredi fermé
Jeudi, vendredi à partir de 17h30
Samedi et dimanche 11h/14h et 17h30
Vente de légumes les lundis de 17h30 à 19h
02.96.33.18.89

Bibliothèque

Mercredi : 17h30-18h30
Samedi 11h00-12h00
bibliotheque.lefaouet@orange.fr

La Mine o tri (ex CAS)

est ouvert le 1er samedi du mois de 10h00 à 12h00

Cours de Pilâtes

Jeudis : 18h30 à la salle des associations Jeanne Maugenest
07 67 20 74 29

Barasol (Boulangerie solaire & bois)

Lundi : 17h30 au Ty Kaouet
Sur place mercredi et vendredi de 17h00 à 19h30
Vendredi soir : vente de pizza à emporter sur commande **1, Kerbiette 06.88.21.63.02**

Mairie Le Faouët 2 rue d'Argoat 22290 LE FAOUE

Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi : 9h00-12h00
02 96 52 35 61 mairie22290@lefaouet.com
www.lefaouet.com

La lettre mensuelle

Directeur de la publication : 1er adjoint
Photos : Associations et Mairie
Impression : Mairie du Faouët